

WLS TROPHY 2021

CAHIER DES CHARGES

Avertissement :

Ce Cahier des Charges définit les points essentiels à l'organisation d'une épreuve de bonne tenue. Quelques chapitres sont des conseils d'organisation et donnent des indications aux organisateurs, ce document n'est évidemment pas exhaustif !

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE

1. LA MANIFESTATION
2. TITRES DECERNES
3. L'ORGANISATION
4. LES ARBITRES
5. REUNIONS PREPARATOIRES et PENDANT L'EPREUVE
6. ADMINISTRATION
7. COMMUNICATION, PROMOTION, PRESSE
8. ASSURANCE
9. EQUIPEMENTS
10. HEBERGEMENT, RESTAURATION, TRANSPORT
11. PROTOCOLE, REMISE DES PRIX
12. ANNEXE N°1 : VOILIERS FOURNIS AUX CONCURRENTS

PREAMBULE :

Toutes les épreuves du WLS TROPHY devront se dérouler dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

PROPRIETE EXCLUSIVE DU WLS TROPHY

Utilisation du titre et Chartre graphique :

Le titre « WLS TROPHY » est la propriété exclusive de la FFVoile. L'organisateur bénéficie du droit d'utiliser le titre de l'épreuve pour laquelle il a été désigné comme autorité organisatrice par la FFVoile qui a créé une commission WLS TROPHY en charge de la gestion de cette compétition.

Toute production officielle, quelle que soit la forme ou la nature du support (notamment : impression, édition, réalisation, production ou produits dérivés... etc) devra obligatoirement respecter la chartre graphique.

1- LA MANIFESTATION : WLS TROPHY

TITRE, DATES :

Titre : WLS TROPHY

Dates préconisées : de Février à Novembre

TYPE DE VOILIER UTILISE :

Monotype Habitable ou Dériveur à équipage ou quillard de sport (3 à 5 membres d'équipages) de 5 à 8 mètres.

Descriptif et préparation technique des bateaux : Voir Annexe N°1

Le circuit WLS s'appuie exclusivement sur des compétitions de course en flotte où les bateaux sont fournis aux équipages avec un format de courses en groupe/poule si le nombre d'équipages participants est supérieur au nombre de bateaux.

ZONE DE COURSE :

La zone doit être si possible visible par des spectateurs depuis la terre.

PARCOURS :

Parcours construits .

PARTICIPATION AUX FRAIS D'INSCRIPTION :

Il serait souhaitable de ne pas dépasser la somme de 300 € par équipage, payés à l'organisateur (comprenant la mise à disposition du bateau, les moments de convivialité ,le dîner du samedi soir).

PROGRAMME TYPE (prévisionnel et susceptible de modifications non substantielles) :

Vendredi : éventuelle journée d'entraînement

Samedi :

09h00 : Accueil des équipages (thé, café,...) et ouverture de la chaîne d'inscriptions
11h00 : Briefing
12h00 : 1^{er} signal d'avertissement et courses à suivre
19h00 : Cocktail de bienvenue (présentation des équipes) et repas

Dimanche :

9h00 : Briefing coureurs
10h00 : 1^{er} signal d'avertissement. Courses à suivre

15h30 : Heure limite pour donner le dernier signal d'attention
17h00 : Cérémonie de clôture, remise des prix

2 - TITRES DECERNES :

- VAINQUEUR DE L'ETAPE DU WLS TROPHY
Selon le nombre d'équipages participant à l'épreuve : 1^{er} 2^{ème} et 3^{ème}, éventuellement 1^{er} équipage du rond argent, du rond bronze.

3- L'ORGANISATION :

Une étape du WLS TROPHY est une épreuve officielle de la Fédération Française de Voile organisée par un Club qui aura fait acte de candidature sur la base de ce cahier des charges, auprès de la Commission Féminine de la FFVoile.

LE COMITE D'ORGANISATION :

Il pourra comporter :

- Le ou la Président(e) de la structure organisatrice
- Le ou la Président(e) du Comité de Course
- Le ou la Président (e) du Jury
- Un(e) représentant (e) de la Commission Féminine FFVoile
- Tout autre personne jugée nécessaire

4- LES ARBITRES :

LES ARBITRES sont désignés par la FFVoile.

Il est conseillé que les compétitions du WLS TROPHY soient arbitrées en jugement direct sur l'eau.

5- REUNIONS PREPARATOIRES ET PENDANT L'EPREUVE :

Il est indispensable d'organiser une ou plusieurs réunions préparatoires du comité d'organisation avant la compétition. Des réunions quotidiennes pendant la compétition pourront être planifiées.

6- PLAN ADMINISTRATIF :

AVIS DE COURSE :

Rédaction : organisateur avec accord FFVoile

Publication : organisateur et Commission Féminine FFVoile

INSCRIPTIONS :

Dossier d'inscription

Rédaction : organisateur

Diffusion : organisateur

Lors de l'inscription toutes les coordonnées mails et numéros de téléphones portables de 2 membres de l'équipe présents lors de la compétition d'ouverture, seront remis à l'AO.

Informations aux coureurs :

Dossier à mettre en ligne sur le site Internet de l'organisateur et à remettre aux équipes.

Le dossier comprend tous les éléments permettant aux coureurs de préparer leur séjour : les possibilités de logement, les moyens d'accès : route, fer, air...

INSTRUCTIONS DE COURSE :

Rédaction : par le président du Comité de course en collaboration avec le président du jury.

Validation obligatoire de la FFVoile si un jugement direct sur l'eau est prévu.

TABLEAU OFFICIEL ELECTRONIQUE :

Un tableau officiel électronique pourra être intégré au site internet pour publier l'ensemble des informations que les arbitres souhaitent faire passer aux concurrents : avenants, jugements

DECLARATION DE LA MANIFESTATION, DEMANDES D'AUTORISATION :

Rédigée par l'organisateur, une copie des documents, ainsi que la(les) réponse(s) des autorités seront remises au Président du Comité de course avant le début de l'épreuve.

Cette déclaration devra tenir compte des demandes formulées dans l'article Zone de Course.

Affaires maritimes :

Déclaration de manifestation

Rédaction : organisateur

Demande de dérogation :

Rédaction : Organisateur

Autres (Préfecture, Mairie etc...) :

Rédaction : organisateur

DOSSIER EQUIPE ET DOTATION :

- Avis de course, Instruction de course, pairing liste
- programme sportif et des festivités
- tickets/pass pour les différentes festivités
- badges, laisser-passer

Une dotation de bienvenue pour chaque équipe peut être proposée.

7- COMMUNICATION / PROMOTION / PRESSE

DOSSIER PRESSE : Rédaction par l'organisateur en collaboration avec la FFVoile

Chaque Equipe devra transmettre à l'organisateur un CV sportif de ses membres et une photo de l'équipe.

Il est demandé à l'organisateur de proposer toutes les opérations et actions possibles qui permettront de mettre en valeur cette compétition et les équipes présentes auprès du grand public, des médias locaux, régionaux et de la presse spécialisée, notamment la mise à disposition d'un speaker pouvant commenter certaines courses en live.

8- ASSURANCE :

- R.C. des organisateurs,
- Matériels loués, empruntés.

ASSURANCE DE LA FLOTTE DES MONOTYPES

- Les bateaux doivent être assurés tout risque
- Le montant préconisé de la franchise de l'assurance contractée par l'organisateur pour cette flotte est de 1500€ (montant de la caution payée par les équipes pour l'utilisation des bateaux).

Le rachat de franchise permet au licencié FFV de ne pas supporter la franchise mise à sa charge lors d'un sinistre responsable.

9- EQUIPEMENTS :

LOCAUX :

La qualité des locaux à terre et notamment des espaces pour les coureurs, les partenaires et les institutionnels est un élément essentiel du choix du site retenu.

Convivialité

- 1 espace pour accueillir les équipes / partenaires pour des opérations de convivialité ;
- 1 espace pour organiser la soirée des équipages
- 1 espace de repos pour les équipage avec à disposition : biscuits ou fruits, thé, café...

Salle réunion équipe « arbitre et Comité » :

- PC Course
- Salle pour le briefing
- Salle de réunion pour l'équipe d'organisation

Parking Coureurs et organisation

SANITAIRES :

Douches, WC ; veiller à leur parfait entretien et à leur accessibilité durant l'ensemble de la compétition

BUREAUTIQUE : matériel adapté nécessaire à la bonne organisation

La mise à disposition d'un grand panneau d'affichage est fortement recommandée pour expliquer le format de la course, les types de parcours, l'affichage des résultats et du classement.

PAVILLONNERIE :

Le pavillon de classe sera le WLS, fourni par la FFVoile.

10-HEBERGEMENT, RESTAURATION, TRANSPORT :

HEBERGEMENT :

Coureurs : fournir la liste des hébergements possibles proches du site de la compétition.

RESTAURATION :

Coureurs : des paniers repas pour le samedi midi et/ou le dimanche midi peuvent être proposés par l'organisation.

11- PROTOCOLE, REMISE DES PRIX :

Il est recommandé d'apporter un soin particulier à la bonne organisation de la cérémonie de clôture, notamment pour ce qui concerne les récompenses offertes.

COMMUNICATION AUTOUR DE LA COMPETITION

Elle sera mise en œuvre par l'organisateur et la FFVoile.

12 - ANNEXE N°1 : VOILIERS FOURNIS AUX CONCURRENTS:

Description : monotype Habitable ou dériveur à équipage ou quillard de sport.

Voiles : Composition du jeu minimum

- Au minimum : 1GV, 1 Foc, 1 Spinnaker

Qualité :

- Les voiles doivent être le plus identiques possible. Cela ne veut pas dire obligatoirement neuves, mais de vieillissement homogène.
- Il n'est pas nécessaire que les voiles soient à la jauge du type de bateau fourni, si celles-ci sont homogènes. Comme équipement de base, privilégier des focs de taille intermédiaire.

Pavillons à mettre à bord : en fonction des Instructions de course.

Conseil de préparation des bateaux :

- Avant l'épreuve, faire un contrôle très approfondi des bateaux, de la tête de mât au bas de la quille...Chaque minute perdue à réparer peut empêcher le bon déroulement de la compétition
- Réparer ou repérer au préalable les petits chocs qui existent sur les bateaux avant la compétition, demander une dérogation aux Affaires Maritimes en cas d'allègement du matériel de sécu. Les Affaires Maritime en général acceptent facilement les dérogations car il y a plus de bateaux à moteur et donc de sécurité que de voiliers...
- Démontez tous les équipements fragiles ou sensibles (girouette...etc)
- Fixer au maximum les éléments mobiles (chariot de GV par exemple)
- Vider au maximum les bateaux de leurs équipements et limiter au maximum le matériel embarqué. Cela simplifiera la vérification des inventaires entre chaque passage à bord des équipages et les risques de contestation.
- Neutraliser le réglage du gréement une fois que celui-ci aura été « homogénéisé » par l'organisation.
- Scotcher tous les points « agressifs » du bateau
- Assurer un carénage « impeccable » des bateaux, c'est le premier détail que remarquent les coureurs, au besoin faire passer un plongeur avant la phase finale de l'épreuve.
- Prévoir un petit stock de pièces de rechange, 1 ou 2 spis, poulies, 1 tangon, manivelles de winch, assignat pour réparation rapide des voiles. Tout ce matériel devra être à bord du bateau Commission Technique ainsi qu'une caisse à outils « conséquente ».

Gestion de la caution demandée au skipper :

- l'organisateur doit demander une caution qui servira à rembourser les dégâts occasionnés en cours de compétition, le montant sera fixé au préalable dans l'Avis de Course de l'épreuve. - le skipper « fautif » sera désigné par les Juges (arbitrage sur l'eau et Instruction en suivant)
- la Commission Technique devra évaluer financièrement les dégâts
- le skipper ne pourra poursuivre la compétition que s'il a remis le montant de sa caution à jour. - en général, il est demandé 1500€ de caution pour un bateau de 7 à 8 mètres. Ce montant doit couvrir la franchise demandée par l'assureur des bateaux fournis. En cas de choc grave, démâtage ou collision, la caution sera retenue.